



**Alliance biblique
universelle**

UNITED BIBLE SOCIETIES ASSOCIATION

(à responsabilité limitée par garantie)

RAPPORT ANNUEL ET ÉTAT FINANCIER

pour l'exercice clôturé le

31 DÉCEMBRE 2019

UNITED BIBLE SOCIETIES ASSOCIATION
(à responsabilité limitée par garantie)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(comprenant le Rapport stratégique)
pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

Nous présentons notre rapport sur les activités de l'institution caritative accompagné des comptes et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019. En qualité de membres du conseil d'administration, nous sommes les administrateurs de l'United Bible Societies Association, qui est une société à responsabilité limitée par garantie, dénommée « l'Association » dans l'ensemble de ce document. Les comptes ont été établis conformément à la Norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande (FRS 102), à la Pratique recommandée pour les institutions caritatives *Charities SORP* (FRS 102) (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015), et aux lois sur les institutions caritatives et les sociétés *Charities Act 2011/Companies Act 2006*. Le Rapport des administrateurs exigé par la loi sur les sociétés *Companies Act 2006* est inclus dans le présent rapport.

STRUCTURE, GOUVERNANCE ET DIRECTION

Les documents constitutifs de l'Association sont ses statuts (Memorandum and Articles of Association). Les statuts actuels ont été adoptés en novembre 2017. Ils contiennent une disposition prévoyant le versement d'une indemnité aux administrateurs pour les frais éventuels encourus dans le cadre de leurs fonctions. L'Association est missionnée par l'Alliance biblique universelle pour fournir des services à ses membres. La fourniture de ces services constitue le principal moyen par lequel elle remplit ses objectifs. L'ABU opère dans plus de 240 pays et territoires de par le monde. Elle est régie par l'Assemblée mondiale, à laquelle sont représentées toutes les Sociétés bibliques membres. L'Assemblée mondiale, qui se tient au moins tous les huit ans, définit la direction stratégique de l'ABU. En mai 2016 s'est tenue à Philadelphie, aux Etats-Unis, une Assemblée mondiale lors de laquelle la direction stratégique de l'Association a été décidée pour les six années suivantes. Cette stratégie a été votée par les membres présents à l'Assemblée mondiale et sauvegardée dans un document intitulé la Promesse de Philadelphie. La prochaine Assemblée mondiale est prévue pour l'année 2023. Entre deux Assemblées mondiales, les activités de l'ABU sont dirigées par le Conseil mondial et ses comités. Faisant office d'organe exécutif de l'ABU, le Conseil mondial fixe la contribution à verser par chaque membre et que l'Alliance affecte à l'Association pour lui permettre de fournir les services requis aux membres de l'ABU.

Le Conseil mondial est composé de 20 à 24 membres votants choisis dans les rangs des Sociétés bibliques membres et des organisations partenaires dont la vision, la mission et les valeurs sont en accord avec celles de l'ABU. Les règles régissant l'élection des membres du Conseil mondial ont été modifiées en 2016. Seize membres sont élus par vote électronique et le but est qu'ils satisfassent à un certain nombre de critères en termes d'aptitudes, de compétences et de représentativité. Les priorités stratégiques de l'Alliance et sa présence sur le plan mondial sont aussi pris en compte. Au moins un quart des membres du Conseil mondial représentent le conseil d'administration d'une Société biblique membre. Quatre autres membres sont nommés afin de refléter les traditions ecclésiales historiques et émergentes. Le Conseil mondial peut par ailleurs coopter jusqu'à quatre membres supplémentaires afin de faire en sorte qu'il dispose en son sein de la palette de compétences et de l'équilibre en termes de représentativité qui lui permettront de remplir ses responsabilités. Ces membres peuvent être choisis au sein de l'Alliance ou à l'extérieur de celle-ci. Les membres du Conseil mondial (élus ou cooptés) siègent pendant quatre ans et ils peuvent effectuer au maximum deux mandats consécutifs à des fonctions représentatives identiques ou différentes. Les élections ont lieu tous les deux ans ; la moitié des membres élus le sont alors pour une période de quatre ans, avec possibilité d'être réélus pour quatre ans supplémentaires. Les dernières élections ont eu lieu en 2019 et les prochaines se tiendront en 2021.

Le Conseil mondial constitue parmi ses membres un Bureau exécutif composé de sept membres, lesquels sont, en vertu de leur fonction, administrateurs de l'Association. Les membres du Bureau exécutif sont désignés pour une période de quatre ans, renouvelable une fois. Une fois nommés, tous les administrateurs reçoivent une formation complète aux responsabilités de gouvernance, au contexte stratégique et aux politiques et pratiques du Bureau.

En qualité d'administrateurs, nous sommes responsables de la supervision de la gouvernance de l'Association. Dans le cadre de notre fonction collective de Bureau exécutif, nous travaillons ensemble à l'accomplissement des fonctions de gouvernance. La responsabilité exécutive incombe au directeur général de l'ABU, nommé par le Bureau exécutif et chargé de diriger l'Equipe de mission mondiale de l'Association.

L'Association fournit toute une série de services, parmi lesquels la coordination des activités des Sociétés bibliques membres ainsi que des prestations de conseil dans le domaine de la traduction, des programmes, des finances, de la communication, de l'administration du personnel, des services informatiques et de la mise en œuvre des stratégies, politiques et procédures de l'ABU. Ces services sont fournis par le biais de pôles situés dans plusieurs pays ainsi que par du personnel intervenant dans quasiment le monde entier :

- Swindon, Royaume-Uni
- Nairobi, Kenya
- Singapour
- Miami, Etats-Unis.

Le Bureau exécutif délègue l'exercice de certains pouvoirs en matière de gestion et d'administration au Comité des finances et des audits (notamment pour ce qui est de l'approbation des prêts et des limites de crédit en lien avec le Fonds d'investissement), ainsi qu'aux autres comités. Le Comité des finances et des audits effectue le suivi des questions financières et relatives aux pensions et soumet des recommandations au Bureau exécutif. Ce comité présente aussi des conseils et des recommandations au Bureau exécutif sur toutes les questions liées à la vérification des comptes. Cela consiste notamment à veiller à la transparence totale, à procéder à des contrôles internes efficaces et à définir l'étendue et la rigueur de l'audit.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

Des Sociétés bibliques affiliées à l'Association sont créées dans des pays dépourvus de toute activité de Société biblique dans le but qu'elles se développent et puissent devenir à terme des Sociétés bibliques membres à part entière de l'Association. Ces Sociétés bibliques affiliées, aussi appelées bureaux de Société biblique, ont accès aux mêmes programmes de subventions et de prêts que les Sociétés bibliques membres, et selon les mêmes modalités. Les Sociétés bibliques affiliées sont des parties liées, à travers l'United Bible Societies enregistrée au Delaware, et les informations relatives aux transactions effectuées avec elles sont indiquées à la Note 24.

Le principe de la rémunération de tous les employés a été approuvé par le Bureau exécutif en 2014 sur la recommandation de son Comité des finances et des audits. Celui-ci examine toute augmentation du coût de la vie en vue de son inclusion dans l'approbation du budget présentée chaque année au Bureau exécutif. Le comité se conforme à la politique de l'organisation en matière de « Principes de rémunération », laquelle s'applique à l'ensemble des personnels. Les tranches de salaires sont déterminées et appliquées par rapport aux taux de rémunération appliqués aux personnels du secteur non lucratif sur le marché local. L'organisation s'efforce de verser un salaire équivalent au salaire moyen payé par les organisations à but non lucratif de taille et de complexité comparables.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Comme indiqué dans ses statuts, l'objet de l'Association est de promouvoir, dans l'intérêt du grand public, la diffusion et l'utilisation effectives les plus larges possibles des Ecritures ou de toute partie de celles-ci dans le monde entier, notamment par la traduction dans toute langue ainsi que l'impression et la publication des Ecritures ou de toute partie de celles-ci.

Le principal moyen par lequel l'Association remplit ses objectifs est en soutenant le travail des Sociétés bibliques qui constituent collectivement l'ABU. Celle-ci opère dans plus de 240 pays et territoires de par le monde. La mission de l'Alliance des Sociétés bibliques consiste à diffuser les Saintes Ecritures le plus largement possible, de manière efficace et à bon escient, et à aider les gens à entrer en interaction avec la Parole de Dieu.

Les principales activités caritatives de l'Association sont les suivantes :

- Prestations de conseil et services aux Sociétés bibliques
- Programme international de subventions, appelé le Programme international de soutien.

Les prestations de conseil et services aux Sociétés bibliques sont financés principalement par le Fonds d'intendance mondial abondé par les Sociétés bibliques. En novembre 2017, le Conseil mondial a formé un Comité d'évaluation du financement chargé d'étudier la méthode employée pour calculer les contributions versées au fonds par les Sociétés bibliques. En 2018, à l'issue d'une consultation des Sociétés bibliques, une nouvelle méthode a été décidée, laquelle est entrée en application en 2019. Le but était de générer approximativement le même niveau de recettes qu'en 2018. L'Association ne pratique pas activement la collecte de fonds auprès du grand public, car cela la ferait entrer en concurrence avec les Sociétés bibliques qui mènent leurs propres actions locales de collecte de fonds. Ces dernières années, l'Association a obtenu des niveaux de financement en hausse en provenance d'organisations ayant des objectifs analogues, comme par exemple ETEN (Every Tribe Every Nation) et YouVersion. Le financement est accordé eu égard à des projets précis et il inclut une allocation par projet pour les frais administratifs généraux.

Les prestations de conseil et services aux Sociétés bibliques consistent à conseiller et soutenir les Sociétés bibliques dans tous les aspects de leurs activités, notamment la traduction, l'édition, la production, la diffusion, la promotion de la Bible, les relations avec les Eglises, la communication, la gouvernance et la gestion commerciale. L'Association fournit aussi des services de soutien à l'Alliance en matière de communication d'entreprise, de représentation de l'Alliance auprès des instances ecclésiales et des organisations paraecclésiales mondiales ainsi qu'auprès des autres associations bibliques, de soutien par les structures de gouvernance de l'Alliance, et de soutien au développement des stratégies mondiales et de leur mise en œuvre.

Le Programme international de soutien (ISP) est un programme de subventions destiné à apporter un soutien financier aux activités des Sociétés bibliques. Il est financé principalement par les subventions versées par les diverses Sociétés bibliques. Les subventions de l'ISP sont versées aux Sociétés bibliques sous la forme de subventions qui sont soit générales, destinées à soutenir le fonctionnement global d'une Société biblique, soit affectées à un projet spécifique.

Nous établissons et approuvons un budget annuel de dépenses de subventions, élaboré à partir des demandes de subventions soumises par les Sociétés bibliques. Nous dressons une liste de subventions à financer à partir des demandes reçues, en recherchant un équilibre entre :

- les priorités mondiales en matière de programmes telles qu'elles ont été définies par les administrateurs
- les besoins et priorités des Sociétés bibliques subventionnées
- les intérêts et priorités des Sociétés bibliques subventionnantes.

Nous effectuons également des investissements liés aux programmes, sous forme de prêts aux Sociétés bibliques destinés à des projets, comme l'acquisition de biens immobiliers pour la mission biblique et la restructuration des activités commerciales. Ces prêts sont mis en place lorsqu'une Société biblique n'est pas en mesure d'obtenir un prêt commercial et/ou de financer des taux d'intérêt commerciaux, mais qu'elle peut faire la preuve de sa capacité de rembourser un prêt accordé à des conditions plus favorables.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

L'INTÉRÊT PUBLIC

En rédigeant ce rapport, nous nous sommes conformés à l'obligation qui nous est faite par la loi sur les organisations caritatives Charities Act 2011 de tenir compte des lignes directrices en matière d'intérêt public publiées par la UK Charity Commission. Nous nous sommes efforcés de démontrer que l'Association continue d'apporter des avantages identifiables, lesquels sont directement liés à ses objectifs, tels qu'ils sont indiqués dans ses statuts, et l'emportent sur tout inconvénient ou préjudice éventuel. Qui plus est, ces avantages sont au service du grand public et les buts et objectifs de l'Association font référence de façon spécifique à la fourniture de produits bibliques à des prix abordables par le plus grand nombre. Tout avantage individuel pouvant être retiré par les administrateurs et les membres de l'Association est uniquement de nature accessoire.

Dans la section qui suit, nous avons inclus des exemples de la façon dont notre travail a contribué à améliorer la connaissance et la compréhension de la foi chrétienne en faisant en sorte que la Bible et toute une série de ressources associées soient disponibles dans des langues et des formats et à des prix qui les rendent accessibles à tous nos contemporains, quels que soient leurs moyens financiers, leur niveau d'instruction ou leurs capacités physiques.

RAPPORT STRATÉGIQUE

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS DE 2019

L'Equipe de mission mondiale de l'Association aide l'ABU à faire en sorte que la Bible soit à la disposition de tous en fournissant des services communs, des outils et des possibilités d'apprentissage et de collaboration aux Sociétés bibliques. Ce faisant, nous augmentons l'efficacité et les résultats du ministère des Sociétés bibliques, de leur organisation et du travail qu'elles accomplissent collectivement en tant qu'Alliance.

En 2019, nous avons soutenu les Sociétés bibliques en mettant en œuvre des approches du ministère biblique intégrées et axées sur les publics, nous avons amélioré les résultats obtenus par l'Alliance en ciblant et en répondant aux besoins les plus urgents des Sociétés bibliques, et nous avons augmenté notre efficacité en étant réceptifs et en apportant une réponse aux besoins des Sociétés bibliques identifiés comme étant les plus importants pour les années à venir.

Nous avons fait progresser une approche du ministère biblique axée sur les publics et intégrant l'ensemble du cycle de vie de la Bible.

Nous avons facilité la collaboration au sein de l'Alliance autour de la planification et de la mise en œuvre de la vision et des objectifs de la Feuille de route pour la traduction. En 2019, nous avons contribué à la mise en place du Groupe des acteurs de la traduction ainsi que du Groupe de coordination de la Feuille de route pour la traduction. Ces deux groupes ont pour vocation de soutenir l'Alliance dans la mise en œuvre des objectifs fixés par la Feuille de route pour la traduction : réaliser 1 200 traductions en 20 ans pour un coût d'environ 500 millions USD afin de permettre à 600 millions de personnes d'avoir accès à la Parole de Dieu.

Nous avons mis en phase les équipes du ministère biblique afin de permettre une mise en œuvre plus efficace de la Feuille de route pour la traduction. En 2019, nous avons mis en place et doté d'outils une équipe en charge de la technologie utilisée pour le ministère biblique afin d'améliorer les liens entre la traduction biblique et l'édition biblique. Cela va augmenter sensiblement l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs fixés par la Feuille de route pour la traduction. De plus, le Groupe de coordination de la Feuille de route pour la traduction récemment créé s'occupe désormais des tâches opérationnelles liées à la mise en œuvre de la Feuille de route pour la traduction à l'échelon à la fois mondial et régional.

Nous avons apporté aux Sociétés bibliques un soutien et une expertise sur certains aspects cruciaux du cycle de l'édition biblique. Alors que nous avions prévu initialement de créer, de promouvoir et de présenter six exemples originaux de contenus favorisant l'interaction avec les Ecritures, l'équipe a donné la priorité à la fourniture d'un soutien complet aux Sociétés bibliques, qui sont nombreuses à créer et à faire connaître leurs propres contenus d'interaction avec les Ecritures, autour de domaines clés de l'édition biblique. Ce soutien s'est traduit entre autres par l'organisation d'une Convention des éditeurs, l'organisation de trois opérations de l'Institut de l'édition, l'animation de cinq séminaires consacrés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que la contribution active à la tenue de quatre actions de formation de l'Académie numérique sur quatre continents différents.

La Convention des éditeurs, conférence d'une semaine permettant aux Sociétés bibliques d'être inspirées et stimulées par des acteurs d'envergure mondiale du secteur de l'édition ainsi que de mettre en commun leurs meilleures pratiques, a accueilli plus de 200 personnes représentant plus de 75 Sociétés bibliques. Elle a permis aux participants de collaborer et d'avoir une réflexion stratégique à propos de l'édition. Les trois opérations proposées par l'Institut de l'édition, qui ont bénéficié à 75 participants de 30 Sociétés bibliques différentes, ont été l'occasion de leur dispenser une formation sur divers aspects autour du thème de « L'intégration de la mission et de l'entreprise au service de la pérennité de la valeur missionnelle ». Ces actions vont permettre aux Sociétés bibliques de mettre en adéquation leurs ressources afin d'œuvrer le plus efficacement possible au service de leurs publics. Les quatre actions de formation de l'Académie numérique ont bénéficié à 169 participants de 82 Sociétés bibliques différentes, qui ont pu approfondir des compétences numériques diverses et complémentaires, depuis la stratégie numérique globale jusqu'à la mise en œuvre technique d'activités clés.

Nous avons aidé les Sociétés bibliques à s'orienter vers un modèle prioritairement numérique favorisant la viabilité de leur ministère et de leur structure. Non seulement nous avons apporté un soutien important à quatre actions de formation menées par l'Académie numérique, chacune sur un continent différent, mais nous avons aussi lancé un programme de transition

numérique à l'intention des Sociétés bibliques. Ces actions ont favorisé la transition culturelle et organisationnelle nécessaire à l'adoption efficace d'une stratégie numérique complète.

Des représentants de plus de 32 Sociétés bibliques ont participé à un atelier sur le thème de la transition numérique lors d'actions menées par l'Académie numérique. Ces actions ont été suivies par un tutorat individuel proposé à un petit nombre de Sociétés bibliques, en espérant qu'elles partageront leurs connaissances et leur expertise avec leurs consœurs.

Suite à ces différentes actions, environ 35 Sociétés bibliques envoient près de 8 millions de courriels chaque mois à leurs abonnés et à de nouveaux contacts. Ces courriels sont des éléments déterminants du travail des Sociétés bibliques qui leur permettent de créer des communautés numériques, de promouvoir l'interaction avec la Bible et de se constituer une base durable de clients et de donateurs.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

Nous avons fait la promotion de filières d'édition plus fluides et plus efficaces. Nous l'avons fait en créant un socle permettant une meilleure intégration des processus entre traduction et édition, notamment dans le domaine de la technologie. Nous espérons que le travail accompli en 2019, qui a consisté notamment à identifier de nouveaux processus et à mettre en phase les équipes pour une meilleure collaboration, va nous donner les moyens de fournir un meilleur service aux Sociétés bibliques et d'utiliser les ressources plus efficacement au cours des années à venir.

Nous avons fait la promotion de divers outils axés sur les publics destinés à être utilisés par les membres de l'Alliance dans leur ministère et leur communication. Nous l'avons fait en intégrant « Vous & votre Bible », un outil d'interaction avec le public basé sur un questionnaire, dans le parcours du Marketing Cloud de YouVersion, qui s'adresse spécifiquement aux nouveaux contacts numériques des Sociétés bibliques. Nous avons aussi dispensé une formation sur l'utilisation de cet outil lors de plusieurs actions menées par l'Académie numérique. Par ailleurs, *Solomon*, l'outil utilisé pour les projets bénéficiant de notre Programme international de soutien en termes de planification, de gestion, d'évaluation et de collaboration, contient des liens vers divers guides facilitant la définition des publics et la planification des actions qui leur sont destinées.

En 2019, nous avons également mis à la disposition des membres de l'Alliance un programme de formation autonome en 10 modules intitulé « La conception de programmes en fonction des publics ». Ce programme est destiné à aider les utilisateurs à apprendre à identifier les besoins des publics et à créer des propositions de valeur qui soient en adéquation avec ces besoins afin de définir les résultats que sont censés produire les programmes qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Enfin, nous continuons de développer et de compiler des données concernant les traductions mondiales autour de plusieurs publics clés dans le but de lancer des échanges à l'échelle de l'Alliance destinés à orienter la préparation de l'Assemblée mondiale de 2023.

Nous avons amélioré les résultats obtenus par l'Alliance en ciblant et en répondant aux besoins des Sociétés bibliques.

Nous avons amélioré notre capacité d'analyser les besoins des Sociétés bibliques de manière à ce que les retours qui nous sont faits contribuent au service que nous apportons par le biais d'équipes multidisciplinaires. Nous l'avons fait par la mise en place d'une structure que nous allons pouvoir utiliser au cours des années à venir afin de mieux comprendre les besoins des Sociétés bibliques et d'y répondre plus efficacement. Nous avons pu commencer à recueillir les données relatives à la fourniture de ce service, notamment en lançant une version pilote d'une application d'auto-évaluation destinée aux Sociétés bibliques. Nous prévoyons de continuer le déploiement de cette application, en particulier en préparation de l'Assemblée mondiale, afin de recueillir des retours précieux sur les besoins des différentes Sociétés bibliques qui composent l'Alliance.

Nous avons amélioré le service là où de nouveaux besoins ont émergé ou là où davantage d'aide était nécessaire. Ce service amélioré a été fourni dans le domaine des relations avec les Eglises ainsi que de la formation des membres des instances de gouvernance et des conseils d'administration locaux. Pour ce qui est des relations avec les Eglises, nous avons dispensé aux Sociétés bibliques des quatre continents une formation de base sur divers thèmes comme « Approche systématique des relations avec les Eglises » et « Le travail avec des bénévoles », soutenu les Groupes d'affinité de Sociétés bibliques qui cherchent à coordonner les relations avec les diverses confessions et dénominations dans des régions précises, et représenté l'ABU auprès des confessions & dénominations et des organisations partenaires (notamment le Conseil œcuménique des Eglises et l'Alliance évangélique mondiale, l'Armée du salut ou Jeunesse pour Christ).

Afin de favoriser la formation des membres des instances de gouvernance et des conseils d'administration locaux, nous avons apporté un soutien au Groupe consultatif sur le personnel, récemment mis en place, par l'élaboration et le lancement de la version pilote d'un Programme de formation des membres de la gouvernance destiné aux Sociétés bibliques. Ce programme pilote a été mis en œuvre dans 4 Sociétés bibliques et 30 autres ont exprimé un intérêt pour le programme.

Nous avons augmenté nos capacités afin d'être au service des besoins des Sociétés bibliques et d'y répondre.

Nous avons imaginé et commencé à mettre en œuvre un cadre de services. Nous avons mené une consultation et une analyse interservices afin de déterminer la structure qui soit la plus transparente et utile pour définir les services fournis aux Sociétés bibliques et pour permettre à l'ensemble de l'Alliance d'être en mesure de prendre des décisions éclairées et efficaces concernant les services à fournir à l'avenir. Ce cadre a été finalisé en 2019, ce qui nous a permis de le faire connaître, de l'adapter aux besoins et de l'exploiter à partir de 2020.

Nous avons lancé plusieurs actions de fond destinées à améliorer la qualité des services fournis aux Sociétés bibliques. A l'origine, nous avions l'intention de mettre en œuvre un outil de gestion de la relation client, mais suite aux retours reçus de la part des membres de l'Alliance et aux demandes externes, nous avons changé d'approche et plutôt lancé une évaluation de la gouvernance ainsi que de nos systèmes et procédures de gestion des subventions. Ces deux évaluations s'accompagnent d'une action volontariste visant à développer l'infrastructure de notre organisation, ce qui va ensuite nous permettre de pérenniser la santé de notre organisation et de conserver des critères rigoureux en matière de respect de la réglementation. Nous avons néanmoins prévu de donner suite au projet de mettre en œuvre un outil de gestion de la relation client une fois que ces évaluations seront terminées. Par ailleurs, notre équipe a consacré davantage de temps et de ressources qu'initialement prévu à la préparation de l'Assemblée mondiale, laquelle avait été avancée d'environ 18 mois par rapport au calendrier initial, mais a ensuite été repoussée en raison de la pandémie de Covid-19.

Nous avons mis en place des systèmes permettant d'évaluer le service et de s'adapter afin d'obtenir de meilleurs résultats. Non seulement nous avons mené un audit informel des services en procédant à l'élaboration d'un cadre de services (voir ci-dessus), mais nous avons aussi lancé une version pilote d'une application d'autoévaluation destinée aux Sociétés bibliques. A ce jour, une quarantaine de Sociétés bibliques ont utilisé cet outil, ce qui nous permet de le déployer plus largement en vue de l'Assemblée mondiale de 2023. Les informations recueillies grâce à cet outil nous aident d'ores et déjà à affiner et améliorer les services que nous apportons aux Sociétés bibliques. Une évaluation plus officielle de la qualité et de l'efficacité des services de l'Equipe de mission mondiale sera menée courant 2020 sous la supervision du Bureau exécutif en vue d'une soumission à l'Assemblée mondiale de 2023.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite)
pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019**

PROJETS POUR 2020

Nous allons fournir des services qui augmenteront l'efficacité du ministère biblique accompli par les divers membres de l'Alliance. Pour cela, nous allons :

- Apporter une expertise en matière de traduction biblique afin de soutenir le travail accompli collectivement par l'Alliance dans le domaine de la traduction. Nous allons également continuer de favoriser le développement et la mise en œuvre de pratiques, de procédés et d'outils standard facilitant la traduction des Ecritures.
- Apporter aux Sociétés bibliques une expertise en matière d'édition, ainsi que partager des critères, des procédés, des ressources et des outils susceptibles d'améliorer l'efficacité dans le domaine de l'édition. Plusieurs actions de formation vont être menées en ligne plutôt qu'en présentiel afin d'aider les Sociétés bibliques à prendre de bonnes décisions en matière d'édition dans un climat économique incertain.
- Partager des outils, des procédés et des ressources susceptibles d'aider les Sociétés bibliques à opérer la transition numérique, ce qui facilitera ensuite leur travail tout au long du cycle de vie de la Bible.
- Créer et diffuser des outils et des ressources destinés à aider les Sociétés bibliques à mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de ministère tout au long du cycle de vie de la Bible.
- Soutenir des projets de traduction spécifiques afin de garantir la qualité et la mise en œuvre des meilleures pratiques. L'adoption d'une formule à distance pour ce type de soutien au cours de la période de confinement liée au Covid-19 s'est faite assez facilement, même si les problèmes de connexion rencontrés par certaines équipes vont nous obliger à rendre visite physiquement à certains projets dès que cela sera possible.
- Soutenir l'Alliance dans la mise en œuvre des objectifs fixés par la Feuille de route pour la traduction : réaliser 1 200 traductions en 20 ans pour un coût d'environ 500 millions USD afin de permettre à 600 millions de personnes d'avoir accès à la Parole de Dieu.

Nous allons fournir des services qui augmenteront l'efficacité des Sociétés bibliques membres de l'Alliance. Pour cela, nous allons :

- Apporter un soutien aux Sociétés bibliques en nous impliquant dans le Programme international de soutien (ISP), notamment en prenant contact avec les Sociétés bibliques tant pourvoyeuses de ressources que réalisatrices durant la période de confinement en lien avec le Covid-19, afin de garantir que les fonds continueront d'affluer de manière à ce que les Sociétés bibliques puissent être aidées là où c'est possible.
- Créer un Fonds de solidarité destiné à aider jusqu'à 60 Sociétés bibliques confrontées à des difficultés économiques en raison du Covid-19. Nous espérons que ce fonds atteindra 5 à 6 millions USD afin d'aider au paiement des dépenses de base durant les années 2020 et 2021, jusqu'à ce que les Sociétés bibliques soient en mesure de retrouver un fonctionnement plus normal.
- Proposer des services de crédit et de prêts aux Sociétés bibliques.
- Soutenir les dirigeants et les membres de la gouvernance des Sociétés bibliques en leur communiquant des ressources et des bonnes pratiques.
- Superviser directement les bureaux de Société biblique lorsqu'il n'existe pas d'entité locale totalement indépendante.
- Fournir des services informatiques et d'infrastructure aux Sociétés bibliques qui le demandent, en privilégiant les sites d'e-commerce afin de permettre la poursuite de la vente de bibles là où les ventes physiques ne sont plus possibles.
- Apporter un soutien aux Sociétés bibliques dans le domaine des relations avec les Eglises.
- Fournir aux Sociétés bibliques des outils, des normes, des procédés et une expertise relevant des meilleures pratiques dans le domaine des ressources humaines.
- Continuer de développer un cadre qui nous permette de proposer à chaque Société biblique un ensemble de services qui soit pertinent et adapté à sa situation.

Nous allons fournir des services qui augmenteront l'efficacité collective de l'Alliance. Pour cela, nous allons :

- Favoriser la mise en place et la maintenance d'un réseau de communication à l'échelle de l'Alliance.
- Faciliter l'élaboration et le suivi d'une stratégie concernant l'ensemble de l'Alliance, notamment, mais pas exclusivement, en favorisant les échanges et la logistique relatifs au calendrier modifié de l'Assemblée mondiale.
- Soutenir et faciliter la collaboration au sein de l'Alliance.
- Veiller au respect des normes convenues par l'Alliance et proposer une médiation entre les Sociétés bibliques en cas de désaccords concernant ces normes.
- Soutenir la Gouvernance de l'Alliance, et plus précisément apporter un soutien à l'administration et aux requêtes du Conseil mondial et du Bureau exécutif de l'ABU. En 2020, ce soutien va se traduire entre autres par le lancement d'un processus de communication et de consultation dans toute l'Alliance autour de différentes propositions soumises par le Conseil mondial en vue d'une évaluation de la gouvernance.
- Administrer le Programme international de soutien (ISP) et procéder à la gestion des subventions dans le cadre de ce programme. En 2020, l'administration de ce service va consister notamment à évaluer l'infrastructure de gestion et à procéder aux changements nécessaires pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences réglementaires.
- Faciliter la communication et fournir les outils nécessaires au bon fonctionnement du Programme international de soutien (ISP).

- Faciliter les transactions financières entre Sociétés bibliques.
- Représenter l'ABU dans le domaine des relations avec les Eglises et des autres partenariats.
- Faciliter les relations entre les Sociétés bibliques.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

En raison des conséquences de la pandémie de Covid-19, certains de ces projets – en plus de ceux mentionnés spécifiquement – ont été suspendus ou sont mis en œuvre de façon différente dans la mesure où nous avons adopté un mode de travail à distance et où nos efforts ont été réorientés vers le soutien à apporter à l'Alliance durant cette crise.

RAPPORT FINANCIER 2019

Les comptes ont été établis conformément à la Norme d'information financière et à la Pratique recommandée pour les institutions caritatives FRS 102, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

Résultats de l'exercice

En 2019, les mouvements nets des fonds ont enregistré un excédent de 6,9 millions USD (après un déficit de 6,9 millions en 2018), composé d'excédents de 1,6 million USD sur les fonds non frappés de restrictions, de 0,7 million USD sur les fonds frappés de restrictions et de 4,6 millions USD sur les fonds de dotation. Ces résultats ont été obtenus après prise en compte des gains et pertes sur investissements et sur les régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que des fluctuations des taux de change sur les réserves. Les mouvements nets des fonds avant ces ajustements ont présenté un excédent de 1,27 million USD (après un déficit de 1,0 million USD en 2018), composé d'un excédent de 0,74 million USD sur les fonds non frappés de restrictions et de 0,71 million USD sur les fonds frappés de restrictions et d'un déficit de 0,18 million USD sur les fonds de dotation. Le total des fonds reportés a augmenté, passant de 65,4 millions à 72,3 millions USD.

Programme international de soutien

L'Association administre le programme mondial de subventions de l'ABU, qui porte le nom de Programme international de soutien. Des subventions sont versées aux Sociétés bibliques membres de l'Alliance afin de favoriser l'accomplissement de la mission de l'Association et des Sociétés bibliques, qui consiste à diffuser les Saintes Ecritures le plus largement possible, de manière efficace et à bon escient, et à aider les gens à entrer en interaction avec la Parole de Dieu.

L'Association a reçu des subventions d'un montant approximatif de 39,5 millions USD de la part de 34 Sociétés bibliques du monde entier au cours de l'année (2018 : 39,0 millions USD), 47 % de ces recettes ayant été fournies par la Société biblique américaine. Ces recettes ont été utilisées pour verser des subventions à d'autres Sociétés bibliques dans le but de soutenir des projets spécifiques et certaines activités précises de l'Equipe de mission mondiale de l'ABU.

La liste des Sociétés bibliques qui ont fait des dons à l'Association au cours de l'année figure dans la Note 25 jointe aux comptes. Celle des Sociétés bibliques qui ont reçu des subventions figure dans la Note 26.

Le Programme international de soutien a pu verser les subventions qui avaient été budgétées aux Sociétés bibliques bénéficiaires ainsi qu'à l'Equipe de mission mondiale de l'Association tout au long de l'année grâce à la générosité des Sociétés bibliques dites subventionnantes. Il y a tout lieu de penser que ce type de soutien va se poursuivre.

Fonds d'investissement

Le Fonds d'investissement de l'UBSA est un fonds frappé de restrictions destiné à renforcer les capacités financières des Sociétés bibliques. Il s'agit principalement des comptes courants, de la fourniture d'un système de règlement pour les transactions entre Sociétés bibliques et le crédit à court terme, et de l'octroi de prêts. En temps normal, le Fonds d'investissement n'est pas consacré aux programmes de subventions.

Les principaux services financiers bénéficiant de ce fonds sont :

- les comptes courants, ou d'exploitation, ouverts pour chaque Société biblique membre
- le préfinancement des produits bibliques
- le règlement des transactions entre les Sociétés bibliques membres et d'autres fonds, comme le Fonds d'éducation ainsi que les prêts de capital et de développement d'entreprise.

Les applications possibles de ce fonds sont vastes. Ces services consistent principalement à soutenir le développement des Sociétés bibliques pour leur permettre de mieux accomplir leur mission.

En 2019, deux nouveaux prêts ont été accordés à des Sociétés bibliques, 1,5 million USD à la Société biblique jordanienne et 0,5 million USD à la Société biblique au Rwanda.

Investissements

Il n'y a pas de restrictions sur les capacités d'investissement de l'institution. Les investissements de l'Association sont composés d'un portefeuille d'investissements diversifié et des liquidités excédentaires.

Investissements à court terme : dépôts d'espèces

Les liquidités excédentaires sont placées sur des comptes de dépôt à court terme et des fonds de trésorerie facilement accessibles. Cette facilité d'accès est nécessaire car les besoins en liquidités des Sociétés bibliques ne sont pas prévisibles. En raison des incertitudes qui pèsent sur le calendrier des paiements effectués aux Sociétés bibliques, l'Association se doit de maintenir des niveaux de liquidités relativement élevés correspondant à 6 à 8 semaines. Du fait de cette contrainte, l'Association place toutes les espèces disponibles sur des comptes de dépôt à court terme. Il est par ailleurs nécessaire d'avoir un rendement du capital garanti car toutes les recettes sont affectées aux Sociétés bibliques dans la limite de la politique en matière de réserves. Dans le cadre de cette contrainte, l'Association continue de rechercher activement de

nouvelles possibilités d'investissement offrant la sécurité du capital, mais aussi de meilleurs rendements que les comptes de dépôt à court terme et les fonds de trésorerie ordinaires.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

Investissements immobiliers à court terme

L'Association a concrétisé en 2019 la vente de son dernier investissement immobilier à court terme, situé à Nairobi, au Kenya, réalisant ainsi pleinement la réserve de réévaluation comptabilisée au cours des exercices précédents, en plus d'un gain supplémentaire de 0,5 million USD comptabilisé en 2019. L'Association n'a pas d'autres investissements immobiliers à court terme.

Fonds S. H. Sung – Special World Service

Le Fonds S. H. Sung – Special World Service est un fonds de dotation créé à la suite d'un don fait à l'Alliance des Sociétés bibliques par M. S. H. Sung. En vertu des conditions exigées par le donateur, le montant de ce fonds doit être investi. L'Association est habilitée à tirer des revenus de ce fonds d'investissement sur la base du rendement total. Ces revenus sont consacrés principalement au soutien des activités de traduction. En revanche, l'Association n'a pas le droit de toucher à la valeur initiale en capital de ce fonds d'investissement.

Ce fonds est investi dans un portefeuille diversifié dont la gestion est confiée à HSBC Private Bank (UK) Limited, avec transfert à Cazenove Capital en 2020. Ce portefeuille est constitué de manière à remplir des objectifs de croissance du capital à long terme et de génération de revenus annuels sous forme de dividendes et d'intérêts. La cible de revenus est le plus haut des montants entre 400 000 USD et 2 à 3 % de la juste valeur du fonds. Le taux cible de la croissance du capital est d'au moins 1 % de plus que le taux d'inflation enregistré aux Etats-Unis.

La politique de l'Association en matière d'investissements éthiques exige l'existence d'un impact positif sur la société et l'environnement. Par conséquent, les investissements directs ou indirects dans des sociétés dont l'activité n'est pas conforme aux valeurs de l'Association sont évités. Tout en reconnaissant qu'il est très difficile de discerner l'ensemble des aspects des activités commerciales d'une société, les gestionnaires de fonds affichent leur volonté d'éviter tout investissement dans une société ayant des activités dans l'industrie de l'armement, de l'alcool, du tabac, du jeu et/ou de la pornographie, et tirant plus de 10 % de ses recettes dans l'un ou plusieurs de ces secteurs. Les titres de créance et de participation à ce type de sociétés doivent être exclus du portefeuille. Si une holding existante devait fusionner avec ou être rachetée par une société opérant dans un des secteurs exclus, le titre concerné devra être retiré du portefeuille avec les précautions qui s'imposent.

Fonds de pension

L'Association a mis en place plusieurs régimes de retraite pour ses personnels de par le monde. Voici les principaux :

- United Bible Societies Pension Plan, Etats-Unis : pour les citoyens américains et les personnels résidant aux Etats-Unis
- United Bible Societies Pension Plan, Guernesey : pour les personnels des pays dans lesquels l'Association ne dispose pas d'un régime enregistré sur le plan national
- United Bible Societies Staff Retirement Benefits Scheme : pour les ressortissants kényans qui travaillent au bureau de Nairobi.

Les deux régimes de retraite appelés United Bible Societies Pension Plans, qui sont des régimes à prestations déterminées, ont été fermés aux nouveaux membres à compter du 1^{er} janvier 2005. Ils ont aussi été fermés aux membres en cours d'emploi au cours de la période 2009-2010 afin d'éviter l'accumulation au titre de services futurs. Les toutes dernières évaluations actuarielles concernant ces deux régimes (Etats-Unis et Guernesey) indiquent une insuffisance de provisions. Le Bureau exécutif a décidé de répondre à cette situation en augmentant les cotisations de l'employeur et en cherchant à limiter l'augmentation du passif de ces régimes. A partir de 2010 ou 2011, les membres actifs affiliés à ces régimes et l'Association ont commencé à verser des cotisations individuelles déterminées calculées en fonction des services en cours.

L'Association a mis en place un régime à cotisations déterminées pour les ressortissants kényans qui travaillent à son bureau de Nairobi (l'United Bible Societies Staff Retirement Benefits Scheme).

L'Association est également employeur associé du régime de retraite de la Société biblique britannique et étrangère (British & Foreign Bible Society [1972] Pension Scheme), auquel ses personnels du Royaume-Uni sont invités à s'affilier. Ce régime est doté d'une branche à prestations déterminées et d'une branche à cotisations déterminées. La branche à prestations déterminées a été fermée afin d'éviter l'accumulation au titre de services futurs à compter du 1^{er} octobre 2003. Cette branche présente un déficit au titre des années de service antérieures ; les employeurs ont convenu d'un calendrier de cotisations destiné à résorber l'insuffisance de financement d'ici le 31 mars 2029. Les personnels en poste au Royaume-Uni qui n'étaient affiliés à aucun régime de retraite ont été affiliés automatiquement au régime à cotisations déterminées avec effet au 1^{er} avril 2015 dès lors qu'ils étaient éligibles. La branche à prestations déterminées du régime a été fermée en août 2019 pour tous les bénéficiaires et les droits acquis ont été transférés vers un régime de substitution à partir de septembre 2019 suite à la consultation en bonne et due forme du personnel.

L'Association a établi le régime à prestations déterminées « UBS Pension » comme régime de substitution pour le personnel du Royaume-Uni à compter de septembre 2019. Ce régime est rattaché à Smart Pension, qui est un régime interentreprises dit « de fiducie globale ». Ce régime remplace totalement la branche à cotisations déterminées du régime de retraite de la Société biblique britannique et étrangère (British & Foreign Bible Society [1972] Pension Scheme) ; cette mesure s'accompagne d'un transfert total des actifs des membres existants et concernera tous les droits acquis futurs.

Le déficit cumulé des fonds de pension était au 31 décembre 2019 de 2,0 millions USD (3,3 millions USD de déficit pour la BFBS, 1,3 million USD d'excédent pour les autres), soit une réduction de 6,7 millions USD par rapport à 2018. L'Association a versé en 2019 1 million USD de paiements de pension supplémentaires et elle prévoit de procéder à d'autres paiements de

pension supplémentaires en 2020. Par ailleurs, une partie des recettes de l'investissement immobilier à court terme réalisé au Kenya (5,5 millions USD) a été utilisée pour réduire les déficits des fonds de pension lorsque la vente a été finalisée.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

Réserves générales

Les administrateurs ont examiné la nécessité de disposer de réserves libres, c'est-à-dire de fonds non frappés de restrictions qui ne sont pas investis dans des immobilisations corporelles, désignés pour une utilisation précise ou réservés à un autre titre. Les administrateurs ont adopté une approche axée sur le risque pour la détermination du niveau de réserves dont a besoin l'Association, tout en prenant en compte les fonds nécessaires pour atténuer les impacts sur les recettes ou le passif éventuel susceptible d'affecter sa capacité à atteindre les objectifs fixés au sein de l'Alliance. Cette approche tient compte du risque de volatilité des sources de recettes et la capacité de l'organisation d'atténuer cette volatilité sans perturber son fonctionnement de façon significative. D'autres paramètres, comme la volatilité du passif des régimes de pension des services antérieurs, ont aussi été intégrés. Les administrateurs considèrent que le montant des réserves libres devrait se situer entre 5,5 et 10 millions USD. A leur avis, ce niveau de réserves permettra à l'Association d'atténuer les risques financiers qui ne peuvent l'être par d'autres moyens et il a été considéré dans le contexte de la pandémie de Covid-19, sans conservation de réserves excessives.

Au 31 décembre 2019, les fonds non frappés de restrictions s'élevaient à 12,5 millions USD (2018 : 10,9 millions USD). Ce chiffre se composait comme suit :

- réserves désignées :	5,0 millions
- réserves générales :	9,5 millions
- réserves pour les pensions (déficit)	(2,0) millions

Fin 2019, le niveau de réserves libres se situait à 7,9 millions USD, ce qui correspond à la valeur des réserves générales (9,5 millions USD) moins la valeur des actifs corporels (1,6 million USD). Le déficit net des réserves pour les pensions est totalement compensé par un fonds désigné dédié explicitement à cela. Le niveau des réserves libres a augmenté de 5,8 million USD par rapport à 2018, principalement en raison de la réalisation de la réserve de réévaluation détenue jusque-là par la finalisation de la vente de l'investissement immobilier à court terme.

Les fonds désignés ont été passés en revue fin 2019 et deux nouveaux fonds ont été mis en place : Pensions Deficit et RVR60 Royalties. Pensions Deficit a été créé pour prendre en charge le déficit restant des régimes de pension des services antérieurs ; cela formalise le fait que ces fonds sont réservés au comblement du déficit, sans réserver de liquidités à ces fonds, dont la valeur varie avec le temps. RVR60 Royalties a été créé pour formaliser le fait que ces fonds sont réservés conformément à l'accord sur les royalties.

Certains des services fournis par l'Alliance qui devraient normalement être financés par les réserves libres le sont en fait par le Fonds d'investissement (14,0 millions USD) en tant que réserve frappée de restrictions. Ce Fonds d'investissement permet à l'institution caritative de maintenir en place un système de règlement entre Sociétés bibliques interne à l'ABU, d'avancer des fonds pour le démarrage de projets avant le versement des recettes de subventions les concernant, de fournir un fonds de roulement permettant de faire la transition entre le démarrage d'un projet et l'encaissement des subventions à verser, ainsi que d'accorder des prêts à long terme aux Sociétés bibliques pour des prêts de capital et de développement d'entreprise. Ces prêts à long terme sont indiqués dans le bilan en tant qu'Investissements en lien avec les programmes.

Fonction d'administrateur dépositaire

Il peut arriver que l'Association joue le rôle d'agent pour d'autres organisations et reçoive des fonds en leur nom. Ces fonds ne sont pas considérés comme des recettes et sont donc exclus de l'Etat des activités financières et du bilan.

L'Association détient des soldes de liquidités liés au Fonds d'éducation d'un montant de 2,2 millions USD. Le Fonds d'éducation est constitué des contributions cumulées versées par les Sociétés bibliques et certains membres du personnel de l'ABU pour la prise en charge des frais de scolarité des enfants à charge de ceux qui choisissent d'adhérer à ce fonds. L'Association administre ce fonds au nom des Sociétés bibliques membres.

L'Association continue de détenir des fonds d'un montant de 985 000 USD destinés à soutenir l'activité de la Société biblique en Turquie. Sur cette somme, 200 000 USD sont détenus sous la forme de capital social d'une société, Kitabi Mukaddes Yayincilik Matbaa Sanayi Ve Turizm Ticaret (KMAS). Le reste des fonds, soit 785 000 USD, sont détenus par KMAS au titre d'un acte de concession. Ces fonds sont destinés à être utilisés pour soutenir l'activité de la Société biblique en Turquie et créer une fondation caritative.

L'Association n'a pas établi de comptes consolidés incluant KMAS du fait qu'elle ne peut bénéficier du statut de propriétaire de la filiale. Elle reste néanmoins dépositaire des fonds.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite)
pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

RISQUES PRINCIPAUX

Les cadres supérieurs ont procédé en 2019 à un examen approfondi du registre des risques. Le résultat de ce travail a été étudié par le Comité des finances et des audits et présenté au Bureau exécutif en juillet 2019. Voici les risques principaux identifiés et les mesures prises pour les atténuer :

- Perte de confiance dans la Gouvernance et les dirigeants de l'ABU

Les Sociétés bibliques membres pourraient cesser de participer activement aux activités mondiales et régionales ou retirer leur financement, ce qui fragiliserait la mission de l'Association dans son action au nom de l'Alliance.

Pour atténuer ce risque, le Conseil mondial et le Bureau exécutif mettent l'accent sur la mission, la mise en œuvre du mandat de l'Equipe de mission mondiale, le respect des meilleures pratiques, politiques et procédures, et la transparence et l'efficacité de la communication. Le contrôle du respect des critères d'adhésion par les Sociétés bibliques est intégré à la structure et aux processus de gouvernance. Les nouveaux membres reçoivent une formation d'initiation. Le Covid-19 a conduit l'Association à concentrer ses efforts sur trois priorités : aider les membres de l'Alliance à faire front collectivement à la crise mondiale, mettre en place un Fonds de solidarité et renforcer encore la nécessité et la pertinence d'une organisation de service centralisée.

- Des protocoles de sûreté et de sécurité inadéquats ou inefficaces pour assurer la sécurité des personnels, des bénévoles ou des prestataires lorsqu'ils effectuent des déplacements pour le compte de l'Association, y compris lorsqu'ils agissent de façon contraire aux instructions reçues.

Les personnels, les bénévoles ou les prestataires sont donc exposés lorsqu'ils sont en déplacement pour le compte de l'Association dans des contextes où les risques sont élevés.

Pour atténuer ce risque, il est procédé à la révision de la politique et des procédures d'approbation en matière de déplacements dans le sens d'une meilleure prise en compte de la santé, de la sécurité et du bien-être des personnels. La réalité de ce risque a été encore renforcée à l'occasion de la pandémie de Covid-19 et nous avons adopté une approche coordonnée afin de préserver la sécurité des personnels durant cette période au cours de laquelle tous les contextes sont devenus à haut risque en termes de transmission du virus.

- Une absence de garantie concernant les encours de dettes et de prêts des Sociétés bibliques ou d'autres engagements financiers.

Les Sociétés bibliques endettées qui ont des difficultés financières ou managériales pourraient manquer à leurs obligations de versement (concernant p. ex. le solde débiteur de leur compte courant, leurs prêts ou leur contribution au Fonds d'intendance mondial). Quant aux Sociétés bibliques subventionnantes, elles pourraient manquer à leurs engagements en faveur de projets qui ont déjà été lancés.

Pour atténuer ce risque, des limites de crédit doivent être définies pour chaque Société biblique membre, lesquelles seront gérées étroitement par les Gestionnaires de compte financier et d'autres membres du personnel de l'Association et surveillées par leurs organes de gouvernance respectifs. Les propositions de prêts devront être évaluées de façon approfondie et il conviendra de procéder à une gestion proactive des programmes de remboursement. L'impact sera également atténué par un provisionnement adéquat pour dettes douteuses en cas de survenue de risques et l'obtention si possible de garanties adéquates sur les prêts d'un montant élevé. Les conséquences économiques du Covid-19 risquent fort d'augmenter encore le risque que certains membres manquent à l'avenir à leurs engagements dans la mesure où les circonstances dans lesquelles ils opèrent ont changé en 2020.

- Une atteinte à la réputation de l'Association du fait d'actes inappropriés de la part des personnels, des bénévoles, des prestataires ou des Sociétés bibliques membres.

Certains problèmes de conduite personnelle, de fraude ou de sauvegarde peuvent avoir des retombées soit sur l'Alliance dans son ensemble, soit de façon plus spécifique sur l'Association en termes de réputation ou de litiges.

Pour atténuer ce risque, il convient que l'Association exprime clairement ses attentes envers les personnels en matière de conduite et de comportement et que de solides moyens de contrôle financier soient mis en place pour prévenir toute fraude. Le Comité des adhésions passe régulièrement en revue une « liste de surveillance » dans laquelle figureront les Sociétés bibliques susceptibles d'être exposées à des risques en matière de réputation.

- Impact de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

L'Association a examiné l'impact de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et elle estime que celle-ci ne portera pas préjudice à la capacité de l'Association de continuer à utiliser le Royaume-Uni en tant que base opérationnelle et juridique viable. La pandémie de 2020 a occulté cette question au regard de son impact sur l'économie mondiale, mais du coup elle rend actuellement plus probable une sortie sans accord. Le principal aspect à surveiller demeure les taux de change, dans la mesure où les recettes comme les dépenses sont comptabilisées en USD et où les recettes fonctionnent sur la base de taux de change budgétés. L'Association perçoit ses recettes dans une vingtaine de devises majeures et fonctionne en USD. Par conséquent, la volatilité d'une seule devise n'aura qu'une incidence limitée sur les finances de l'organisation.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019

RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs (qui sont aussi membres du conseil d'administration de l'Association aux yeux de la loi sur les sociétés) ont en charge la rédaction du Rapport annuel et de l'état financier conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. La loi sur les sociétés exige des administrateurs qu'ils rédigent un état financier pour chaque exercice financier. En vertu de cette loi, les administrateurs ont choisi de rédiger l'état financier conformément aux pratiques comptables généralement admises au Royaume-Uni (*United Kingdom Accounting Standards* et législation en vigueur), notamment FRS 102, la Norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande. Aux termes de la loi sur les sociétés, les administrateurs ne doivent approuver l'état financier que s'ils sont convaincus de donner ainsi une image conforme et juste de l'état des activités de l'institution caritative ainsi que de ses recettes et de l'utilisation de ses ressources, notamment en termes de recettes et de dépenses, pour cette période. Pour la rédaction de cet état financier, les administrateurs sont tenus de :

- choisir des politiques comptables adéquates et ensuite de les appliquer de manière systématique
- respecter les méthodes et principes de la Pratique recommandée pour les institutions caritatives (*Charities SORP – FRS 102*)
- procéder à des évaluations et à des estimations comptables qui soient raisonnables et prudentes
- indiquer si les normes comptables applicables au Royaume-Uni ont été suivies, sous réserve d'éventuelles divergences importantes déclarées et expliquées dans les états financiers.

Il incombe aux administrateurs de tenir une comptabilité adéquate qui permette de montrer et d'expliquer les transactions effectuées par l'institution caritative et de rendre compte à tout moment avec une exactitude raisonnable de la situation financière de l'institution, et qui leur permette de s'assurer que l'état financier est conforme à la loi sur les sociétés *Companies Act 2006*. Il leur incombe également de sauvegarder les actifs de l'institution caritative et donc de prendre des mesures raisonnables en faveur de la prévention et de la détection de la fraude et d'autres irrégularités.

Les administrateurs sont responsables de la maintenance et de l'intégrité des informations institutionnelles et financières figurant sur le site web de l'institution caritative. La législation du Royaume-Uni en matière de rédaction et de communication des états financiers peut être différente de celle en vigueur dans d'autres juridictions.

CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

L'Association dépend pour une bonne part de son financement du soutien continu des membres de l'Alliance, et notamment des grandes Sociétés bibliques qui fournissent des fonds. L'Association a pris la décision que toutes les Sociétés bibliques membres de l'ABU contribueraient au Fonds d'intendance mondial (sur la base d'un pourcentage variable de leurs différentes sources de recettes brutes). En 2019, le Fonds d'intendance mondial a versé à l'Association des recettes non frappées de restrictions d'un montant approximatif de 9,0 millions USD (2018 : 9,6 millions USD). En 2018, à la demande des administrateurs, la méthode de calcul des contributions au Fonds d'intendance mondial a été revue et une nouvelle méthode a été décidée par les administrateurs et mise en place pour l'exercice 2019. L'objectif demeure que les dépenses de fonctionnement de l'Association soient financées par le Fonds d'intendance mondial.

Comme la pandémie mondiale de 2020 a de lourdes conséquences sur les recettes des membres, les administrateurs ont pris la décision sans précédent de renoncer à 1,6 million USD sur la contribution demandée pour 2020 au titre du Fonds d'intendance mondial. Les coupes dans les subventions globales abondant le Programme international de soutien vont encore réduire les recettes du Fonds d'intendance mondial (estimées à 600 000 USD à l'heure actuelle), dans la mesure où une partie de ces recettes est directement calculée sur la base de ces subventions. Les membres ont réagi en faisant preuve de générosité, de sorte que 551 000 USD de ce manque-à-gagner en termes de rentrées ont été remplacés. De plus, l'Association a réduit ses dépenses de manière significative afin d'atténuer la baisse des rentrées qui en a résulté, cette réduction étant principalement la conséquence logique des restrictions de déplacements imposées dans le monde entier. Les principaux pourvoyeurs de ressources de l'Association s'avèrent résilients face aux conséquences économiques de la pandémie et même si on s'attend à une réduction des rentrées à moyen terme lorsque le monde sera remis de cette crise, les administrateurs sont d'avis que l'Association est capable de revoir son fonctionnement de manière à s'adapter aux entrées dans un avenir prévisible. Si de tels changements devaient s'avérer nécessaires, l'Association dispose de suffisamment de réserves non frappées de restrictions (12,5 millions USD) pour faire face aux délais et aux coûts nécessités par une telle réforme.

Les subventions versées aux Sociétés bibliques constituent la part principale des sommes consacrées sur les fonds frappés de restrictions. Comme ces subventions sont uniquement versées si des recettes correspondantes ont été confirmées, les administrateurs considèrent que le risque est faible qu'un passif nuise à la capacité de l'Association de continuer ses activités. De même, les dépenses faites sur les fonds frappés de restrictions par l'Association elle-même sont basées sur des projets et budgétées en fonction de fonds validés. En cas d'arrêt imprévu du financement, les dépenses pourraient être réduites et les coûts devant être supportés par les fonds non frappés de restrictions seraient limités.

L'Association présentait des soldes positifs et solides en matière de trésorerie et d'investissements à court terme, d'un montant de 34,9 millions USD à la fin de l'année, dont 14,4 millions sont liés à des fonds non frappés de restrictions. Elle dispose donc de liquidités importantes lui permettant de faire face à des circonstances changeantes.

En dépit des circonstances extrêmes auxquelles nous continuons d'assister en 2020, après avoir examiné la situation de manière adéquate les administrateurs estiment que l'institution caritative dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son fonctionnement dans un avenir prévisible. Dans ces conditions, les états financiers ont été établis sur la base de la continuité des activités.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (comprenant le Rapport stratégique) (suite)
pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019**

Communication des informations à l'auditeur

Les administrateurs confirment que :

- à la connaissance de chaque administrateur, il n'existe aucune information importante pour la vérification des comptes qui n'aurait pas été communiquée à l'auditeur de l'institution caritative
- les administrateurs ont pris toutes les mesures qui s'imposaient à eux en vertu de leur fonction afin de prendre connaissance de toute information importante pour la vérification des comptes et de s'assurer que l'auditeur de l'institution caritative est bien en possession de toute information de cette nature.

Le Rapport du conseil d'administration, y compris le Rapport stratégique, a été approuvé par le conseil d'administration le 28 septembre 2020

et signé en son nom par Elaine Duncan (administratrice) le 28 septembre 2020.